ID: 074-257400135-20220120-D2022_002-DE

Reçu en préfecture le 27/01/2022

Affiché le

SLO



N° 2022 - 02

République française - Département de la Haute-Savoie

Syndicat Intercommunal de Flaine EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du Jeudi 20 janvier 2022

Objet: Avenants à divers lots - travaux réhabilitation bâtiment L1

L'an deux mille vingt-deux,

Le 20 janvier à 18 h 45,

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni dans les bureaux de la Mairie d'Araches-La-Frasse en séance publique sous la présidence de M. Johann RAVAILLER.

Etaient présents :

Arâches : Inès NAVILLOD, Marjolaine LEVEQUE, Rozenn DURAND, Julien DELEMONTEX

Magland: Johann RAVAILLER, Laurène CAUL-FUTY, Sabine TOUNA, Sophie DEPOISIER, Kader KHADRAOUI,

<u>Etaient excusés</u>: Jean-Paul CONSTANT, Stéphanie FERRAND, Jeanne VAUTHAY, Peter JULES, Gwenaël RUAU

Inès NAVILLOD a été élue secrétaire de séance.

En exercice: 10

Date de convocation: 12/01/2022

Présents: 9

Date d'affichage: 14/01/2022

Votants: 9

Votes pour: 9

Votes contre: 0

Abstention: 0

Monsieur le Président présente les projets d'avenants au marché de travaux de réhabilitation du bâtiment L1.

LOT	ENTREPRISE	MARCHE HT	N°	AVENANT HT	MONTANT HT
2	Leroulley	44 980.93 €	1	1 861.68 €	46 842.61 €
4	Aubonnet	145 953.65 €	1	5 447.25 €	1561 400.90 €
5	Roux	56 309.50 €	1	615.00 €	56 924.50 €
7	Carrelain	51 423.75 €	1	- 2 050.00 €	49 373.75 €
8	Pessey-Fournier	258 278.34 €	1	- 29 580.77 €	228 697.57 €
9	Chabelektra	86 016.00 €	1	4 958.00 €	90 974.00 €

Après avoir pris connaissance des avenants au contrat et après avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité :

- Valide le montant des avenants
- Autorise M le Président à signer ces avenants

Pour copie conforme au registre

Le Président, M. Johann RAVAILLER